

Motion 2126

pour un réseau périurbain de transport par câble coordonné aux projets de construction de logements

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le besoin cantonal en logements tant actuel que celui prévu par le développement du Grand Genève ;
- la nécessité de développer des systèmes de transports publics performants pour répondre à l'accroissement de la population prévue sur le canton ;
- l'intérêt à penser autrement la mobilité et d'en assurer la diversité afin de favoriser le transfert modal ;
- l'engorgement actuel du réseau des voiries de circulation individuelle, appelé à empirer dans un avenir proche ;
- la volonté de préserver les espaces agricoles du canton ;
- les exigences de développement durable et d'économie d'énergie ;
- la volonté du Conseil d'Etat d'être l'acteur majeur du développement durable au service du bien-être de la population,

invite le Conseil d'Etat

à étudier la faisabilité pour le Grand Genève d'un réseau périurbain de transport par câble en lien avec les lignes de tramway, le réseau CEVA et coordonné avec les grands projets de construction de logements.